

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

Le seize Septembre deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Balizac, Gironde, convoqué le treize Juillet deux mille vingt et un, s'est réuni sous la présidence de Madame Nathalie DULUC, Maire.

PRESENTS : BOYREAU Damien, DULUC Nathalie, EL BAZ Horiya, HARRIBEY Clarisse, LEGLISE Amandine, PALLAS Nicole, TREZIERES Jonathan, MAONDA Sylvio, DION Didier, BOURROUSSE Sébastien,

ABSENTS EXCUSES : DUROS Virginie, SERINET Carine, AMIOT Alain

PROCURATIONS : AMIOT Alain à DULUC Nathalie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Amandine LEGLISE

Nombre de conseillers en exercice	13
Pour	10
Contre	0
Abstentions	0
Procuration	1

D160921 - 5 Tarifs cimetière

Madame le Maire rappelle que les tarifs des concessions appliqués sur la commune sont les suivants :

- concessions trentenaires 3M/3 M = 100 €
 - concessions trentenaires 3M/1.50M = 70 €
- Auxquels s'ajoute un droit de timbre de 25 €.

Madame le maire propose de nouveaux tarifs uniques :

- concessions trentenaires 2M /2M = 240 €
- concessions trentenaires 2M/1M = 120 €

Madame le Maire propose pour le renouvellement des concessions un tarif de 60 € au mètre carré.

Madame le Maire propose que pour l'achat d'une concession d'une sépulture dîtes terrain commun, un tarif de 60 € au mètre carré sera appliqué.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

Madame le Maire propose de laisser le tarif pour le columbarium pour un montant de 200 € pour 30 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour et 0 voix contre, dont 1 vote par procuration, décide de valider ces nouveaux tarifs.

Extrait certifié conforme

Balizac, le 16 Septembre 2021

*Madame Le maire,
Nathalie DULUC*

